



**HARAS
NATIONAL
HENNEBONT**
Syndicat Mixte

Envoyé en préfecture le 12/02/2024

Reçu en préfecture le 12/02/2024

Publié le D. V. Jolly

ID : 056-200008696-20240212-DEL_20242-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

DU COMITE SYNDICAL

Séance Publique du 7 février 2024

DEL_20242

Objet de la Délibération

INSTALLATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU COMITE

Suite à la convocation en date du 26 janvier 2024, le Comité du SYNDICAT MIXTE DU HARAS NATIONAL D'HENNEBONT s'est réuni le mercredi 7 février 2024 à 18 heures, au Haras National d'Hennebont, sous la présidence de Monsieur André HARTEREAU, Président du Syndicat.

Etaient présents :

Aurélien MARTORELL, Stéphane LOHEZIC, André HARTEREAU, Sophie PALANT-LE-HEGARAT, Fabrice LEBRETON, Claudine CORPART,

En visioconférence : Gaëlle LE STRADIC

Absents excusés :

Delphine ALEXANDRE, Anne GALLO, Anne JEHANNO, Laurent DUVAL

Envoyé en préfecture le 12/02/2024

Reçu en préfecture le 12/02/2024

Publié le 12.02.2024

ID : 056-200008696-20240212-DEL_20242-DE

SYNDICAT MIXTE DU HARAS NATIONAL D'HENNEBONT

**SEANCE DU COMITE
DU 7 FEVRIER 2024**

INSTALLATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU COMITE

Par délibération en date du 12 décembre 2023, le Conseil communautaire de Lorient Agglomération a procédé à la désignation d'un nouveau représentant pour siéger au sein du Comité du Syndicat Mixte du Haras National d'Hennebont, de la manière suivante :

- Sophie PALANT-LE HEGARAT en qualité de titulaire, en remplacement de Lydie LE PABIC.

Il convient dès lors de procéder à son installation.

LE COMITE, après en avoir délibéré,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités territoriales,
Vu la délibération de Lorient Agglomération du 12 décembre 2023,
Vu les statuts du Syndicat Mixte du Haras National d'Hennebont,

Article unique :

DECLARE Sophie PALANT-LE HEGARAT installée dans sa fonction de membre titulaire du Comité du Syndicat Mixte du Haras National d'Hennebont.

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



André HARTEREAU